

GALONNAGE :

BOYCOT DU COMITE TECHNIQUE DANS L' ATTENTE DE LA DECISION DU MINISTRE



Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

OCTOBRE 2016

Le mardi 18 octobre 2016, le comité technique de réseau de la police nationale, examinera les nouveaux textes relatifs au PPCR et particulièrement ceux sur la réforme du corps des officiers de police.

Ces textes, objet de nombreuses réunions bilatérales avec la DRCPN, sont la déclinaison concrète des accords signés par le SCSI-CFDT au mois d'avril et mis en œuvre dès janvier 2017.



Comme le relaie la dépêche AEF du 17 Octobre :

«Les représentants du SCSI et de Synergie officiers indiquent à AEF qu'ils boycotteront le comité technique dans l'attente de la décision de Bernard Cazeneuve sur le galonnage des futurs commandants divisionnaires et commandants divisionnaires fonctionnels. »
L'Union des officiers – syndicat minoritaire rattaché à FO-, a pour sa part annoncé qu'il voterait en faveur de la réforme. »



En effet, aujourd'hui les gendarmes et la représentante du SCPN, dans un surprenant mariage, sont main dans la main pour refuser un galonnage valorisant pour cadres de la police nationale.

**La représentante du SCPN est-elle favorable au même recrutement que les OGN ?
En 2015 : 16 officiers ont été recrutés au niveau des grandes écoles, 25 au niveau du concours universitaires, 276 sont venus du rang**

Avec la signature du protocole du 11 avril, le syndicat majoritaire des cadres de la police nationale poursuit la construction de son grand projet : nouvelle grille indiciaire, nouvelle construction et pyramidage du corps, nouvelles mesures indemnitaires et statutaires...

Le galonnage du 3ème grade et de l'emploi est un symbole fort de la reconnaissance et du positionnement légitimes du corps de commandement.

Il est grand temps que cohérence, dignité et respect soient au centre du débat.